	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	7- Interconnexion en Ligne et Colocalisation
Prestations	7.2 – Colocalisation
Version	23/06/2006
Date d'entrée en vigueur	01/10/2006

7.2 Colocalisation

7.2.3 Tarifs


Le tarif de la colocalisation est composé de deux parties :

- un tarif d'accès à l'offre de colocalisation,
- un tarif annuel.

Dans le cas de l'offre de double pénétration, les tarifs ci-dessous s'appliquent pour chacun des câbles de l'opérateur si les conditions de mise en œuvre sont identiques.

7.2.3.1 Tarifs d'accès

Nature de la prestation	Tarif
Études et tests	382 euros
Pénétration dans une chambre de France Télécom des conduits appartenant à l'opérateur	1 560 euros
Génie civil entre la chambre 0 et l'infra-répartiteur (par câble)	- grandes villes : 64,98 euros/m - urbain : 34,55 euros/m - zones rurales : 34,55 euros/m
Pénétration et chambre 0	721,19 euros
Installation, câble, câblage et tests	sur devis (coût matériel + prestations horaires)
Prestations horaires	- 73,7 euros/heure, en heure ouvrable - 147,3 euros/heure, en heure non ouvrable - majoration de 50% pour intervention urgente
Formation	589,2 euros/jour de formation + coûts de formation et de déplacement

	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	7- Interconnexion en Ligne et Colocalisation
Prestations	7.2 – Colocalisation
Version	23/06/2006
Date d'entrée en vigueur	01/10/2006

7.2.3.2 Tarifs annuels

Nature de la prestation	Tarif
Bâtiments	Zone1 : 308,69 euros / an / m ² Zone2 : 232,21 euros / an / m ² Zone3 : 201,25 euros / an / m ² Zone4 et 5 : 173,09 euros / an / m ²
Énergie	Puissance équipement en KW * 1 731,48 euros
Climatisation (si salle climatisée)	Selon équipements
Exploitation, maintenance génie civil (hors redevance d'occupation du domaine public)	26,36 euros / an
Exploitation, maintenance câble	277,71 euros / an
Exploitation – maintenance Équipement transmission	MIE : 2 781 euros / an MTS : 783 euros / an TNLO : 1 792 euros / an Multiplexeur (pour 34 Mbit/s) : 637 euros / an
Prestations spécifiques	- 73,7 euros / heure, en heure ouvrable - 147,3 euros / heure, en heure non ouvrable - majoration de 50% pour intervention urgente
Formation	589,2 euros / jour de formation + coûts de formation et de déplacement

Zone1 : Paris, Neuilly, Boulogne, La Défense, Levallois

Zone2 : départements 92, 93, 94 (hors Neuilly, Boulogne, La Défense, Levallois)

Zone3 : unités urbaines de plus de 200 000 habitants, hors départements 75, 92, 93 et 94

Zone4 et 5 : unités urbaines de moins de 200 000 habitants et DOM